



| Faire du don une valeur familiale

Dix raisons de donner par l'entremise d'une fondation communautaire

1. Nous sommes un organisme de la région, bien implanté dans notre collectivité.
2. Notre service personnalisé est conçu en fonction des intérêts philanthropiques et financiers de chacun.
3. Notre personnel et nos bénévoles ont une solide expertise des besoins et des enjeux locaux.
4. Nous créons des fonds de dotation, legs personnels qui profiteront pour toujours à notre collectivité.
5. Nous créons des fonds à terme pour nos besoins collectifs immédiats.
6. Nos fonds permettent aux donateurs de soutenir les causes qui leur tiennent à cœur.
7. Nous collaborons avec des professionnels pour concevoir des formules de don très efficaces.
8. Nous acceptons une grande variété d'éléments d'actif et facilitons les formes de don les plus complexes.
9. Nous offrons des avantages fiscaux maximums pour la plupart des dons en vertu des lois fédérale et provinciale.
10. Nous multiplions les retombées des dons en les regroupant et en concertant nos donateurs.

Les membres de votre famille s'investissent pour une cause?

La famille, le clan ou le foyer partagent des valeurs et convictions communes. Parmi celles-ci, on indique fréquemment le respect, le dévouement, le partage, la tolérance, la solidarité ou encore... la philanthropie. Que ce soit le don de temps, d'expertise ou d'argent, cet acte n'en demeure pas moins une implication concrète et active qui contribue au mieux-être de notre collectivité.

Pères et mères représentent l'un des plus importants modèles de comportement et de transmission de valeurs pour les enfants. L'influence des uns et des autres au sein de la famille n'est pas nécessairement une question de hiérarchie générationnelle, mais plutôt d'interaction et de réciprocité entre pairs.

Créer un fonds de dotation familial peut constituer un atout appréciable pour vous aider à maintenir votre engagement et à poursuivre votre réalisation collective, quelle qu'elle soit.

Permettez-nous de vous offrir notre soutien pour la réalisation de vos objectifs philanthropiques et ainsi faire que vos investissements d'aujourd'hui portent fruits pour toujours.

Fonds Famille Hénédine-Marceau-et-Joseph-Larochelle

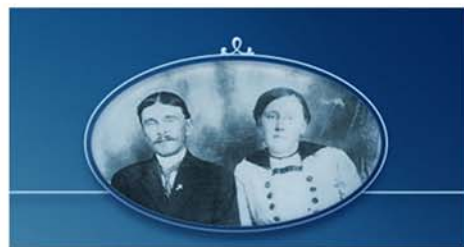
En juin 2008, à l'occasion de retrouvailles familiales, plus de 160 descendants de feu Hénédine Marceau (1893-1972) et de feu Joseph Larochelle (1882-1963) ont procédé au lancement de leur fonds familial.

Ce fonds est destiné à honorer la mémoire de ce couple de Saint-Lazare qui a donné vie à 14 enfants. Leur descendance et leurs alliés comptent aujourd'hui 273 personnes.

L'un des objectifs du fonds est d'aider la recherche et le support aux personnes souffrant de troubles auditifs (plusieurs membres de cette grande famille étant atteints de surdité).

Le fonds apportera aussi un soutien aux organismes qui offrent de l'aide aux familles

et particulièrement celles ayant la responsabilité du bien-être d'un enfant malade ou handicapé. Les oeuvres des fabriques et communautés religieuses catholiques, dont celle de Saint-Lazare (Bellechasse) pourront également être soutenues.



«La générosité et le partage ont toujours été des valeurs familiales. Avec ce fonds, nous nous assurons que nos descendants les partageront aussi». Roland Larochelle